

La Saint Jean est passée ...

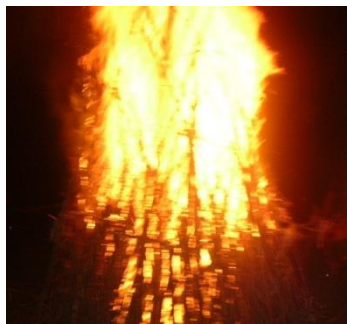
Et la belle fête de notre commune, célébrée autour du feu de joie, a été oubliée.

Quel dommage, à une époque où les communes essaient plus ou moins artificiellement de restaurer ou d'inventer des rituels rassembleurs !

On a fêté l'oignon à Sainte Hélène, le petit pois à Cérons, la pomme de terre à Eysines en mémoire des foires agricoles anciennes et des festivités qu'elles engendraient.

On fête les lavandières au Haillan ou à Saint Médard, pour évoquer des métiers traditionnels des bords de Jalle.

Dans un esprit mi-religieux, mi-laïc, c'est la célébration du saint patron de la ville : Saint Aubin pour St Aubin du Médoc, Saint Médard pour Saint Médard en Jalles, Saint Blaise pour Martignas, et l'occasion de réjouissances diverses.



La fête de Saint Jean Baptiste, patron de Saint Jean d'Illac et de toutes les villes qui honorent le même saint, possède une aura particulière : célébrée le 23 ou le 24 juin, elle a toujours été associée aux anciens rites païens du solstice d'été. Un grand feu était allumé à la tombée de la nuit par un responsable du culte païen pour, à travers son pouvoir purificateur, bénir les moissons et favoriser la fertilité et l'abondance. Le christianisme a assimilé cette fête à la naissance du prophète Saint Jean Baptiste, ce qui explique la bénédiction du feu par le prêtre de la paroisse.

Aujourd'hui, c'est surtout l'occasion de rassembler et de faire la fête autour du feu, mais est perpétuée l'union du sacré et du profane avec la présence du prêtre aux côtés du maire de la commune.

A Saint Jean d'Illac, la municipalité gérait le feu et y associait le comité des fêtes ou Festillac pour les animations connexes. Cette année, Festillac, qui se restructure, n'a pu faire face.

C'est vrai aussi que beaucoup (trop ?) d'événements festifs s'accumulent au mois de juin : kermesses des écoles, expositions, concerts ou galas d'associations, omelette géante de l'Eco club associée à la fête de la musique.

Il faudrait mieux répartir dans l'année toutes ces manifestations et en réserver par exemple au mois de septembre, propice par la douceur des températures à des fêtes nocturnes, ou aux fêtes de Pâques.

Il faudrait rendre toute sa place au feu de la Saint Jean en lui redonnant tout son lustre et sa symbolique de fête de la ville. La municipalité est fort capable de prendre en charge ce moment rassembleur et de lui donner bon train, si elle n'oublie pas Saint Jean pour ne prôner qu'Illac, comme le logo qu'elle a choisi le laisse à penser...